



RAPPORT D'ACTIVITE MISSION TOURISME DU PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE 2013

Chiffres repères sur les Landes de Gascogne :

11588 lits en hébergements marchands dont 49 % en campings et 22 % en hébergements ruraux

17160 lits en résidences secondaires

9 offices de tourisme et 1 syndicat d'initiatives

Un doublement de la capacité d'accueil en dix ans

Les loisirs de pleine nature pratiqués par 66 % des publics en séjours

Plus de 100000 descentes en canoë sur la Leyre et le Ciron

Des sites structurants accueillant plus de 400 000 visiteurs : Marquèze, Parc ornithologique du Teich, site d'Arjuzanx, Bazas, patrimoine clémentin, domaine départemental d'Hostens, domaine de Certes, bastides...

Le plan du rapport d'activités de la mission tourisme présenté ici suit les orientations stratégiques de la nouvelle charte du Parc :

- Fonder l'attractivité sur un patrimoine révélé et préservé,
- Développer les randonnées douces,
- Qualifier et développer l'offre autour des valeurs du territoire,
- Promouvoir l'écotourisme,
- Réguler les pratiques de loisirs consommatrices d'espaces.

Il témoigne des actions menées sur le territoire du Parc ainsi que de celles conduites dans le cadre de la Convention d'Organisation touristique territoriale à l'échelle du Pays des Landes de Gascogne.

Il est complété d'une partie relative à la gouvernance du projet de la mission, à son articulation avec les politiques des collectivités et des partenaires et aux transferts et coopérations que son expérience inspire.

Sur cette période, la mission tourisme du Parc était composée de quatre agents :

- Une chargée de mission tourisme, responsable du pôle,
- Un chargé de mission activité de pleine nature et communication touristique (80%),
- Une assistante d'accueil,
- Une chargée de mission marketing.

1. Fonder l'attractivité sur un patrimoine révélé et préservé.

1) Participation au développement et à la promotion des équipements phare du Parc

Appui technique au développement de l'écomusée de Marquèze, Graine de Forêt, Réserve ornitho..., relais de promotion et de mise en réseau des équipements auprès des acteurs du territoire (éductour, carnet d'hôte)...

2) Valorisation de l'hivernage de la grue cendrée.

La mission tourisme du Parc est chef de file du collectif Grus Gascogna* pour les actions de valorisation de l'hivernage de la grue cendrée.

A ce titre, elle a coordonné la constitution d'une offre d'animations et de séjours, elle propose des temps de formation, éductours et forums des acteurs et édite chaque année une plaquette d'information des animations et we ornithologiques.

→ *En 2013, elle a participé à la mise en place d'un projet de coopération entre trois territoires aquitains pour renforcer et mutualiser des actions de connaissance, de préservation et de valorisation.*

3) Mise en réseau des sites naturels du Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre

Le Parc est l'un des trois partenaires de cette action d'écotourisme qui réunit le Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre et le SIBA.

Elle repose sur une **concertation étroite avec les Offices de Tourisme et les gestionnaires des différents sites naturels** de ce territoire et aboutit à une meilleure connaissance mutuelle, une communication qualifiée, des formations et journées techniques.

→ *En 2013, l'Office de tourisme du Cœur du Bassin est co-animateur de cette démarche et la coopération s'est enrichie d'un partenariat plus particulier avec la Réserve naturelle de la Dune du Pila pour favoriser les renvois de publics avec les sites de Marquèze et de la Réserve ornithologique du Teich ;*

2. Favoriser les randonnées douces

1) Développement des itinéraires et des pratiques

Les orientations prioritaires se sont portées sur le développement des **itinéraires pédestres** dans la partie landaise du Parc et la réalisation d'un **itinéraire permanent pour les cavaliers randonneurs**.

La mission du Parc vise également à **accompagner les initiatives** de développement d'itinéraires par des acteurs locaux (Offices de Tourisme et communes).

→ *En 2013, étude d'un dispositif numérique pour promouvoir une collection d'itinéraires en articulation avec l'application Itiaqui : réalisation d'un portail internet et de 8 vidéos en cours. En coopération avec les Offices de Tourisme du Cœur du Bassin, Le Teich, Salles, Pays de Bazas, Landes d'Armagnac, Pays morcenais.*

→ *En 2013 également, accompagnement de l'étude de faisabilité de la voie verte du patrimoine industriel avec la Communauté de communes du Pays d'Albret.*

* Collectif formé autour d'objectifs partagés de connaissance, de préservation et de valorisation de l'hivernage de la Grue Cendrée et constitué du Conseil général des Landes, de la LPO Aquitaine, de la Fédération des Chasseurs des Landes, de la Chambre d'Agriculture des Landes, du Syndicat mixte de gestion des espaces naturels des Landes, de la Réserve de l'Etang de Cousseau et du Parc naturel régional des Landes de Gascogne.

2) Des événements structurants

L'organisation d'événements est un des piliers de la structuration des filières de randonnées douces animées par le Parc aux côtés des infrastructures de pratiques, des produits et des éditions.

- *En 2013, le Parc à pied a été organisé sur les communes de Belhade et Moustey le 2 juin et le Parc à Vélo s'est tenu le 15 septembre en sud Gironde dans le canton de Captieux., à l'occasion des journées du patrimoine.*

3) Animation des acteurs de la Leyre

Le réseau des usagers de la Leyre est constitué et animé depuis plusieurs années en co-pilotage par la mission tourisme et la mission patrimoine naturel. Il rassemble les 18 prestataires de location de canoës, les associations et les deux fédérations départementales de pêche, les services de l'Etat, pompiers et gendarmeries concernés.

Ce réseau se réunit autour de temps d'échanges techniques, de co-production d'outils collectifs, de formations et d'informations...

- *En 2013, les inondations exceptionnelles ont fortement perturbé la saison et ont généré des temps de concertation et de formation adaptés ; une journée de formation sur la petite faune et les insectes des milieux associés à la Leyre fut maintenue.*

3. Qualifier et développer l'offre autour des valeurs du territoire.

1) Animation d'un réseau d'acteurs autour des valeurs de l'écotourisme

Le réseau des acteurs de l'écotourisme, mis progressivement en place depuis 2006, compte près de **70 prestataires**, hébergeurs pour l'essentiel mais aussi, prestataires de loisirs et offices de tourisme.

L'animation du réseau repose sur des **actions collectives de formation**.

- *En 2013, le Parc a proposé deux ateliers dédiés au marketing de l'écotourisme qui ont rassemblé vingt et un participants et des audits individualisés pour cinq candidats.*
- *Une nouvelle plate-forme d'ateliers e-tourisme et cafés numérique est animée par la chargée de promotion du Parc et a proposé cinq séances en 2013.*

2) Accompagnement des porteurs de projets

La mission tourisme assure un rôle d'accompagnement des porteurs de projets, en concertation avec les Offices de Tourisme, les collectivités, les SDA, CAUE et les labels éventuels.

- *En 2013, 30 projets ont été accompagnés dont 22 en hébergements (création, reprise ou restructuration dont un hôtel haut de gamme à Sabres, l'implantation de Huttopia à Le Teich, la reprise de la ferme de Marahans à Captieux), deux projets d'accueil numérique d'Offices de Tourisme et des mises en valeur de sites patrimoniaux.*

3) Développement de l'offre produit en écotourisme

Pour mémoire, la production collective les séjours et animations proposées autour du thème de **l'hivernage des grues cendrées** mais aussi le développement de la **filière Ecocyclo** et la création **d'animations dans le cadre d'opérations partenariales** : Printemps des Landes, Journées Aquitaine Nature, Semaine du Développement durable....

→ *En 2013, restructuration de l'offre écocyclo avec la création de nouveaux parcours, le développement de we en lien avec les attentes des distributeurs ; développement de l'offre en tourisme ornitho autour de l'hivernage des Grues et la présence d'autres espèces patrimoniales.*

4) Poursuite d'une coopération avec la Province d'El Hajeb au Maroc

Le programme s'est inscrit dans une convention de coopération entre le Parc naturel régional et la Province d'El Hajeb dans le Moyen Atlas portant sur les domaines de **l'écotourisme, l'action culturelle, l'éducation à l'environnement et l'ethnologie**. Le volet écotourisme de cette coopération (achevé en 2012) portait sur la création de produits en démarche qualité, des outils de promotion (plaquette, site Internet) et une prospection commerciale auprès de voyageurs spécialisés en écotourisme et tourisme solidaire.

→ *En 2013, de nouvelles pistes sont esquissées pour poursuivre une coopération qui pourrait conduire cette Province vers la création d'un Parc naturel régional.*

5) Développement et valorisation de la marque Accueil et Produits du Parc et Assiettes et Cafés de Pays,

Un travail sur la marque Accueil du Parc est en cours auprès d'un public de bases nautiques sur la Leyre et auprès d'hébergeurs du réseau écotourisme.

→ *En 2013, un atelier de sensibilisation aux éco certifications (Marque Parc, Ecolabel européen et Ecogîte de Gîtes de France) a été proposé aux acteurs engagés en écotourisme.*

Les marques de Pays font l'objet d'une mise en œuvre partenariale à l'échelle de la Région Aquitaine ; elles concernent des restaurateurs et cafés du territoire.

→ *En 2013, la promotion des assiettes et cafés de Pays s'est renforcée par la réalisation d'un guide unique réalisé par le CDT des Landes mais couvrant la totalité du territoire des Landes de Gascogne (Landes et Gironde). Il concerne 7 restaurateurs (Hôtel de la Gare, Brocas ; Château de Buros, Escalans ; Chez Blandine, Hontanx ; Le Résinier, Le Barp ; le Café de Pissos, Pissos ; la Table de Marquèze, Sabres ; le Café des Sports, Uzeste) et 5 cafés de Pays (le Cercle de la concorde à Lucmau, le Cercle de l'Union à Gajac, le Cercle de l'Union à Pissos, le Café des Sports à Uzeste, le Café d'Oc à Bazas).*

4. Promouvoir l'écotourisme

1) Animation d'une démarche marketing collective

Cette démarche s'appuie sur un partenariat avec les offices de tourisme du territoire et les organismes départementaux et régionaux.

Cette mission englobe des actions de e-marketing, d'animation des sites internet, de démarchage, de présence sur des salons ciblés et d'animation d'un plan média.

→ *En 2013 elle a particulièrement porté sur le démarchage de voyageurs spécialisés dans le tourisme à vélo, la création d'une nouvelle newsletter mensuelle de promotion de produits/événements générateurs de séjours ou balades, la participation au Birdfair de Paimboeuf (tourisme ornitho).*

2) Une communication média ciblée.

La communication média comprend la réalisation des **communiqués et dossiers de presse**, leur diffusion sur des **médias ciblés** via un abonnement à Datapresse mutualisé avec Marquèze **et l'accueil/organisation des voyages de presse**.

Elle repose sur un **partenariat étroit** avec les attachés de presse des **CDT et du CRTA** qui relaient sur leurs propres supports les actualités transmises par le PNR.

→ *En 2013, renouvellement du dossier de presse et organisation de douze accueils presse.*

3) L'accueil, l'information.

Le Parc propose un service d'accueil et d'information animé par l'assistante d'accueil du pôle. Il repose sur l'administration, pour notre territoire, de la base de données régionale Sirtaqui recensant toutes les offres touristiques.

Le Parc édite et diffuse une documentation (carte guide, catalogue hébergements, carnet d'hôte, agenda des manifestations, news letter).

Il propose un point information saisonnier à l'écomusée de Marquèze et fédère les acteurs de l'accueil lors de journées rencontres en avant saison.

Il administre des outils web (Site Parc, site Ecotourisme, site dédié à l'hivernage des Grues cendrées) et anime sa présence sur des réseaux sociaux (Facebook, Twitter).

→ *En 2013 : près de 1500 abonnés à la page Facebook écotourisme, 53176 visites uniques au 14/11/2013 sur le site écotourisme (39944 en 2012), 113811 visites uniques au 14/11/2013 du site PNR (101583 en 2012) 2869 visites uniques sur le site grueslandesdegascogne (525 en 2012).*

4) L'organisation touristique locale.

La mission tourisme du Parc encourage et accompagne les initiatives de restructuration ou de mutualisations des Offices de tourisme locaux.

→ *En 2013, dans la partie landaise du Parc, une étude de perception d'une taxe de séjour constitue certes un levier de financement local pour conforter la promotion du tourisme durable ; elle permet offre aussi l'occasion d'une nouvelle concertation et organisation touristique avec les Communautés de communes de la Haute Lande et du Pays d'Albret.*

5. Réguler les pratiques

1) Limiter la circulation des véhicules à moteur

Une action de limitation de la circulation des véhicules à moteur sur les chemins du Parc est entreprise depuis 2005 en ciblant prioritairement le nord du territoire particulièrement soumis à la pression d'une fréquentation grandissante : prise d'arrêtés municipaux de régulation de ces pratiques, réalisation d'un tract de sensibilisation du grand public, signalisation sur site, sensibilisation des acteurs.

→ *En 2013, lancement officiel de la campagne de sensibilisation avec conférence de presse des communes pilotes (Audenge, Biganos, Salles, Marcheprime, Mios) et diffusion d'un tract d'information.*

6. Contractualisation, partenariats, transfert

1) Participation aux politiques publiques de développement touristique

Le Parc a souhaité inscrire son projet touristique territorial dans le cadre des politiques publiques dont il a bénéficié les contrats de plan précédents. Le Parc a préparé et défini les termes de la **Convention d'Organisation touristique et territoriale des Landes de Gascogne** qui lie le Parc, le Pays des Landes de Gascogne, le Conseil régional d'Aquitaine et les Départements des Landes et de la Gironde autour de priorités de développement pour les années 2012/2013.

Cette démarche de construction du projet a poursuivi le partenariat établi avec le Pays des Landes de Gascogne et s'est élargie à un partenariat avec le Pays Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre.

→ *Présentation du bilan de la COTT en juin 2013 à l'occasion de la rencontre des acteurs du tourisme et contribution du Parc au futur Règlement d'Intervention Tourisme de la Région Aquitaine et du Département de la Gironde.*

2) La commission tourisme

Une commission tourisme a été constituée dès 2007 pour piloter le précédent Pôle touristique rural déjà conduit en partenariat avec le Pays des Landes de Gascogne dans le cadre d'une convention de partenariat plus large entre nos deux structures.

Elle rassemble des élus délégués par les assemblées du Parc et du Pays et a été présidée par Jean-Claude Deyres, Florence Delaunay et depuis 2013 par Renaud Lagrave.

3) Partenariats institutionnels et transfert d'expérience

Le Parc s'est naturellement impliqué dans des réseaux régionaux et nationaux :

- Participation à la **commission développement économique et au groupe tourisme et marque de la Fédération** des Parcs naturels régionaux de France (2 rencontres par an environ).
- **Adhérent de la MOPA** et membre du groupe de travail Office du Tourisme du Futur
- **Conventions de partenariat avec le CDT des Landes** dans les domaines du classement des meublés et de la réservation en ligne.
- Membre du **Comité technique de Concertation touristique du CDT des Landes.**

- Participation aux réunions techniques des **observatoires du tourisme de la Gironde et des Landes.**
- Partenariats techniques réguliers avec les **Pays Bassin d’Arcachon Val de l’Eyre et Landes de Gascogne.**